

## **Annexe au rapport**

### **SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE**

#### **Projets d'envergure**

#### **I. Le projet « Territoire de santé PAMINA »**

L'Eurodistrict PAMINA a porté du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2022 le projet Interreg V « PAMINA Offre de soin » qui visait à améliorer l'offre de soin et la coopération franco-allemande en matière de santé dans l'espace PAMINA.

Voici les principaux résultats de ce premier projet :

##### **1) Coopération interhospitalière :**

- a. Signature d'une convention, après la fin du projet, en juin 2023, permettant aux parturientes allemandes d'accoucher à la maternité de Wissembourg, pour une durée d'un an et maximum 30 parturientes.
- b. Discussions entre caisses d'assurance maladie et hôpitaux du territoire PAMINA (CPAM et Klinikum Landau sur l'ouverture du service d'orthopédie conservatrice aux patients français ; échanges entre les hôpitaux publics de Haguenau et Baden-Baden ; échanges entre le CHIL de Wissembourg et la städtisches Klinikum Karlsruhe sur les urgences neurochirurgicales)

##### **2) Médecine de ville :**

- a. Etude de faisabilité d'un centre de soin ou maison de santé franco-allemande par le cabinet ALCIMED : déficit d'offre en médecine de ville sur le territoire, surtout en médecine générale ; attrait des jeunes médecins pour l'exercice salarié et en équipe ; installation physique du centre à privilégier côté français (Ville de Wissembourg candidate).
- b. Enquête citoyenne : intérêt manifeste pour un centre de soin franco-allemand, le besoin le plus important concerne la médecine générale, obstacle du remboursement des soins France/Allemagne.
- c. Echanges avec les caisses d'assurance maladie, les autorités de santé et les médecins du territoire

Les résultats concrets de ce premier projet restent modestes, étant entendu que ce domaine de coopération reste complexe. Afin de faire aboutir les travaux sur l'axe coopération interhospitalière, et de développer la coopération sur le volet prévention, l'Eurodistrict PAMINA souhaite porter un **projet INTERREG VI « Territoire de santé PAMINA »** d'une durée de quatre ans (1<sup>er</sup> juillet 2024 – 30 juin 2028), avec un budget total (sur quatre ans) de 946 872,71 €, dont 565 001,03 € de cofinancement FEDER (59,50%).

Les résultats opérationnels attendus du nouveau projet sont :

- En matière de coopération interhospitalière :
  - Poursuivre la coopération entre le Centre hospitalier intercommunal de la Lauter (CHIL) et le Sud-Palatinat dans les domaines de la maternité et des urgences et d'autres domaines à préciser ;
  - Elaborer une convention de partenariat entre le Centre hospitalier de Haguenau et la Klinikum Mittelbaden afin de poursuivre les discussions engagées ;
  - Développer un réseau de travail interhospitalier PAMINA, concrétisé par une charte et/ou une convention pour un échange pérenne entre les hôpitaux et une meilleure capacité de réponse transfrontalière aux situations de crise.
- En matière de prévention :

Aboutir à une déclaration d'intention engageant les partenaires à mettre en œuvre un outil approprié à caractère transfrontalier, particulièrement dans trois domaines (santé environnementale, prévention du diabète, prévention de la dépendance).

### Plan de financement (prévisionnel) au 28/05/2024

| Recettes                                                                      | Montants            |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| CeA   Sollicité                                                               | 50 000,00 €         |
| RGE   Validé                                                                  | 20 000,00 €         |
| ARS   Validé                                                                  | 80 000,00 €         |
| Landkreis Germersheim   Validé                                                | 15 000,00 €         |
| Landkreis Südliche Weinstrasse   Validé                                       | 15 000,00 €         |
| Landkreis Südwestpfalz   Validé                                               | 15 000,00 €         |
| Ministerium Rheinland-Pfalz   Validé                                          | 45 000,00 €         |
| Landkreis Karlsruhe   Validé                                                  | 15 000,00 €         |
| Eurodistrict PAMINA (Poste de personnel existant + 40% du recrutement direct) | 141 735,00 €        |
| FEDER PAMINA                                                                  | 232 958,51 €        |
| CHIL - Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter                          | 317 179,20 €        |
| <b>Total</b>                                                                  | <b>946 872,71 €</b> |

| Dépenses                                                                                                                                                                                                                                                             | Montants            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Mise en valeur d'un poste de personnel existant (35%)                                                                                                                                                                                                                | 63 335,00 €         |
| Recrutement direct - Création de poste (100%)                                                                                                                                                                                                                        | 196 000,00 €        |
| Frais de bureau                                                                                                                                                                                                                                                      | 38 900,25 €         |
| Frais de déplacement du personnel dédié au projet (2 postes de travail)                                                                                                                                                                                              | 38 900,25 €         |
| Traductions/Interprétariat (manifestation de lancement, réunions techniques, réunions du comité de suivi du projet, manifestation de clôture), catering (lancement, réunion des Comités de suivi, clôture), communication (rapport final, articles de communication) | 178 200,00 €        |
| Formations (Experts, interprétariat, déplacement, location de salle) / modules sensibilisation prévention                                                                                                                                                            | 70 558,01 €         |
| Forfait INTERREG (préparation et clôture en dehors de la période d'éligibilité des dépenses)                                                                                                                                                                         | 43 800,00 €         |
| CHIL - Centre Hospitalier Intercommunal de la Lauter                                                                                                                                                                                                                 | 317 179,20 €        |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                         | <b>946 872,71 €</b> |

## II. Projet de festival « Les Journées de l'architecture – Architekturtag »

Créé en 2000, le festival des « Journées de l'architecture |Die Architekturtag » met en lumière l'architecture contemporaine du Rhin supérieur tous les ans à l'automne. Les Journées de l'architecture ont pour objectif la médiation de l'architecture contemporaine auprès d'un public varié. Il s'agit de le sensibiliser à la manière dont l'architecture et l'urbanisme construisent notre société et contribuent à son enrichissement en incluant des thématiques liées à la transition écologique. L'objectif est également de favoriser les échanges entre les publics français, allemands et suisses de l'espace du Rhin supérieur.

Cette 24<sup>ème</sup> édition des Journées de l'architecture se déroulera du 4 au 31 octobre 2024 autour du thème " Architecture en chantier / Baustelle Architektur ".

Cinq temps forts sont prévus pour cette édition :

- Le lancement du festival aura lieu à Strasbourg lors du week-end inaugural de la Manufacture des tabacs du 4 au 6 octobre ;
- Une conférence se déroulera le mercredi 9 octobre au Tollhaus à Karlsruhe, avec en invitée l'architecte Amélia Tavella, finaliste du prix européen Mies Van der Rohe 2024 ;
- Une conférence temps fort se déroulera à Mulhouse le jeudi 17 octobre (invitation du collectif Encore Heureux, dont la pratique est tournée autour du réemploi) ;

- Une conférence temps fort se déroulera au Lysbüchel à Bâle le vendredi 25 octobre ;
- Une conférence temps fort et soirée de clôture le jeudi 31 octobre au Palais de la Musique et des Congrès de Strasbourg (invitation du conférencier Much Untertrifaller, architecte autrichien du Vorarlberg).

Ces conférences seront traduites simultanément et auront également pour invités des architectes du Rhin supérieur pour faire découvrir leurs pratiques. La fréquentation pourra aller de 300 à 1000 participants, en fonction de la taille des salles.

Les partenaires impliqués sur ces cinq temps forts sont : Ordre des architectes du Grand Est (FR), Architektenkammer Baden-Württemberg (DE), Architektur Dialoge (CH) et le Consulat général de Suisse à Strasbourg.

D'autres manifestations sont prévues en plus des conférences : expositions, visites, parcours à vélo, projections cinématographiques, conférences, colloques, ateliers enfant, etc. Au total, près de 150 manifestations sont prévues pendant toute la durée du festival.

L'intégralité de la programmation du festival est publiée en français et en allemand afin de diffuser la pratique et la culture architecturale du pays voisin, en le rendant accessible à l'ensemble du public rhénan.

Le budget prévisionnel du projet est détaillé comme suit :

| Dépenses                                   | Montant  | Recettes                                                          | Montant  |
|--------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>Achats</b>                              |          |                                                                   |          |
| Achats matières et fournitures             | 5 000 €  | Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services | 69 850 € |
| Autres fournitures                         | 800 €    |                                                                   |          |
| <b>Services extérieurs</b>                 |          | <b>Subventions d'exploitation</b>                                 |          |
| Locations                                  | 9 000 €  | DRAC Grand Est fonctionnement                                     | 25 000 € |
| Assurance                                  | 3 000 €  | Région Grand Est                                                  | 15 000 € |
| Rémunérations intermédiaires et honoraires | 67 877 € | Collectivité européenne d'Alsace                                  | 25 000 € |
| Publicité, publication                     | 41 576 € | Ville de Strasbourg                                               | 15 000 € |
| Déplacements, missions                     | 1 875 €  | Eurométropole de Strasbourg                                       | 10 000 € |
| Services bancaires, autres                 | 1 000 €  | Ville de Mulhouse                                                 | 5 750 €  |
|                                            |          | Mulhouse Alsace Agglomération                                     | 5 000 €  |
| <b>Charges de personnel</b>                |          | Ville de Colmar                                                   | 4 000 €  |
| Rémunération des personnels                | 50 422 € | Ordre des Architectes du Grand Est (CROA)                         | 18 750 € |
| Charges sociales                           | 44 449 € | Architektenkammer Baden Württemberg                               | 18 000 € |
| Autres charges de personnel                | 10 845 € | Bund Deutscher Architektinnen und Architekten (BDA)               | 3 750 €  |
|                                            |          | Fonds citoyen franco-allemand                                     | 7 800 €  |
| Autres charges de gestion courante         | 6 000 €  | Stadt Karlsruhe, Kulturbüro                                       | 1 000 €  |

|                                                     |                  |                                                                  |                  |
|-----------------------------------------------------|------------------|------------------------------------------------------------------|------------------|
| Charges financières                                 | 1 806 €          | Stadt Freiburg, Kulturbüro                                       | 2 000 €          |
| Charges exceptionnelles                             | 4 000 €          | Min. für Wirtschaft, Arbeit und Wohnungsbau<br>Baden Württemberg | 3 000 €          |
|                                                     |                  | <b>Autres produits de gestion courante</b>                       |                  |
|                                                     |                  | Cotisations                                                      | 5 250 €          |
|                                                     |                  | Dons manuels - Mécénat                                           | 13 500 €         |
| <b>Contributions volontaires en nature</b>          |                  |                                                                  |                  |
| Mise à disposition gratuite de<br>biens et services | 75 000 €         | Prestations en nature                                            | 75 000 €         |
| Personnel bénévole                                  | 156 000 €        | Bénévolat                                                        | 156 000 €        |
| <b>TOTAL</b>                                        | <b>478 650 €</b> | <b>TOTAL</b>                                                     | <b>478 650 €</b> |